



École Plantasanté

Centre de formation en Naturopathie, Phyto-Aromathérapie,
Réflexologie, Fleurs de Bach et Médecines naturelles
www.plantasante.fr

1



RENTRÉE : FEVRIER 2027

Le présent contrat (en application du livre IX du Code du travail et notamment des articles L. 6353-3 à L. 6353-7) est conclu entre les soussignés :

1. L'École Plantasanté SARL, organisme de formation représenté par Christian BUSSE, Docteur en pharmacie et en ethnologie ou Elisabeth BUSSE, docteur en pharmacie. Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 42 67 04246 67 auprès du Préfet de la Région Alsace. Numéro SIREN de l'organisme de formation : 511310666. Adresse de l'organisme de formation et siège social : 2A, rue du Maréchal Koenig 67210-Obernai
2. L'apprenant :

Nom	
Prénom	
Adresse	
Code Postal	
Ville	
E-mail	
Téléphone	



Les objectifs

Cette formation professionnelle s'articule en plusieurs modules qui visent à vous faire acquérir des connaissances et des savoir-faire pratiques, tout en développant un savoir être et une éthique professionnelle vis-à-vis du conseil des clients.

Les objectifs de l'action concourant à l'adaptation ou au développement des compétences sont :

- ✓ Connaître les bases de l'anatomie (localisations), de la podologie et de la posturologie, de la physiologie et des grands principes de santé liés au fonctionnement du corps humain et des dysfonctionnements courants
- ✓ Développer une maîtrise approfondie de la réflexologie plantaire, base de la réflexologie pluridisciplinaire, sur laquelle vont s'appuyer toutes les autres réflexologies. La réflexologie plantaire sera revue lors de chacune des sessions, en détaillant la pratique pour tous les dysfonctionnements, pour chacun des systèmes physiologiques
- ✓ Maitriser la réflexologie palmaire et faciale, les Points de KNAP et points de digitopressure répartis sur l'ensemble du corps et sur les centres d'énergie basé sur la médecine ayurvédique
- ✓ Apprendre les grandes correspondances entre toutes ces techniques selon la méthode DIPKAR
- ✓ Apprendre à prendre en compte les libérations psychologiques et la gestion du stress.

2

Cette formation s'inscrit dans une action d'adaptation des salariés à leur poste de travail, à l'évolution des emplois, ainsi que leur maintien dans l'emploi.

Dates, durée, effectif de la formation

- Dates de la formation : **du 17/02/2027 au 09/04/2028**
 - Durée de la formation par stagiaire, nombre de jours, horaires de la formation : Cette formation est construite en vue d'une montée en compétences optimale, et nous estimons qu'elle représente **375 heures de travail**, incluant :
 - 325h de formation :
 - 175 heures de formation synchrone en présentiel (105h en 2027 + 70h en 2028), dont 25h d'informations de base et 150h de réflexologie pratique et mises en situation professionnelle.
 - 50 heures de formation asynchrone sur les systèmes physiologiques
 - 50 heures de formation asynchrone d'informations de base sur la réflexologie
 - 50 heures de formation asynchrone sur l'installation
 - 50 h de travail complémentaire supervisé, incluant :
 - Lecture des supports de cours et consultation des vidéos en application de nos conseils ; approfondissements hors cours et dans les groupes de travail entre apprenants que nous incitons à former
 - Exercices pratiques et théoriques.
 - Entraînement aux cas pratiques hors cours.
 - Formation PSC (estimé à 7h)

La répartition en blocs de compétences apparait dans le chapitre : Le détail de chaque session.

Ce décompte des heures tient compte du travail personnel mais il peut être variable selon l'investissement des apprenants et leurs compétences initiales.

Effectif maximum pour les stages en présentiel : 25 personnes. Contrôle par fiches de présence avec les horaires.

ECOLE PLANTASANTE SARL au capital de 22000 Euros

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 42 67 04246 67 auprès du Préfet de la Région Alsace

Siège social : 2A, rue du Maréchal Koenig 67210-Obernai

RCS STRASBOURG : 51131066600017 NAF : 8559A

Mail : planta@plantasante.fr

Tél. répondeur : 06.45.33.75.04 Date du document : 11/06/2026



Outils pédagogiques

En fonction de votre formation l'École Plantasanté mobilisera les outils pédagogiques les plus pertinents pour vous permettre de profiter au maximum de votre formation.

- ✓ Formation essentiellement pratique par binômes en position assise ou allongée avec **Fauteuils de Réflexologie**, et **Tables de Massage**, en fonction de la pertinence pédagogique
- ✓ Certains cours théoriques avant la pratique manuelle
- ✓ Travail interactif, approches physiques ou énergétiques du corps.
- ✓ Le support de cours (en format papier) vous sera remis dans la salle de formation, au début de la session.

3

Votre formation vous donne accès à la **Plateforme Pédagogique** de l'École Plantasanté :

<https://www.plantasantecours.com/>

Vous retrouverez sur cet espace différents éléments pour vous permettre de profiter au maximum de votre formation. En fonction de la pertinence pédagogique, il pourra vous être proposé d'avoir à disposition la consultation des supports de cours, des QCM, des ressources complémentaires.

De nombreux outils **méthodologiques et pratiques** vous seront également distribués tout au long du cursus.

Objet, nature et caractéristiques de l'action de formation

L'action de formation entre dans la définition prévue à l'article L.6313-1 de la sixième partie du Code du travail. En exécution du présent contrat, l'organisme de formation s'engage à organiser l'action de formation indiquée dans le présent document.

Nature de l'action de formation : actions d'adaptation et de développement des compétences.

Dans le présent contrat vous trouverez explicité :

- Les modalités de déroulement
- Les moyens permettant d'apprécier les résultats de l'action et le contrôle des connaissances
- Les moyens pédagogiques et techniques
- Les moyens permettant de suivre l'exécution de l'action
- Le contenu de l'action de formation concourant au développement des compétences
- La sanction de la formation et type de certificat

Handicap et formation

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : nous consulter (certaines informations sont disponibles sur le site plantasante.fr, et notre référent handicap, Philippe Busser reste disponible au 06.45.33.75.04)



Public cible et niveau de connaissances nécessaires

La formation est ouverte à tout professionnel de santé, professions médicales, paramédicales, thérapeutes, professionnels du bien-être (ou cherchant à le devenir) ; mais également à tous autres professionnels, salariés ou non, en recherche d'emploi ou indépendants, en reconversion, et souhaitant acquérir ou développer les compétences liées à cette formation.

Cette formation s'adresse à toutes ces personnes motivées ayant besoin de cette compétence et intéressées par la thématique :

- Professionnels (salariés ou indépendants)
- Personnes en reconversion professionnelle
- Personnes souhaitant élargir leur éventail de compétences

Pour profiter pleinement de la formation, l'École Plantasanté recommande le Niveau Baccalauréat. Toutefois, plus que l'obtention du diplôme du Baccalauréat ou de prérequis au niveau des compétences, cette mention correspond davantage à la capacité à assimiler des notions nouvelles, être en mesure d'organiser son travail personnel, gérer la prise de notes, et travailler en autonomie dans une certaine mesure.

En cas de doute, contactez-nous sur planta@plantasante.fr, ou sur le 06 45 33 75 04.

Formatrices, formateurs et rédacteurs

Pour chaque discipline enseignée, nous tenons à vous proposer des intervenants qualifiés et compétents, qui interviendront selon leurs disponibilités, lors des sessions de formation indiqués dans les modalités pratiques. Ces formateurs sont également les rédacteurs des contenus pédagogiques qui vous seront fournis.

- **Dominique MATT DELAUME** (intervenant extérieur), infirmière DE, Certifiée de l'École Plantasanté en Naturopathie, Phyto-aromathérapie, aromathérapie intensive, Fleurs de Bach, Réflexologie pluridisciplinaire, certifiée en magnétisme et énergéticienne.
- **Avec la participation de Christian BUSSE** (intervenant permanent), créateur de la méthode DIPKAR, Dr en Pharmacie et en Ethnologie, certificat d'orthopédie pratique.
- **Elisabeth BUSSE** (intervenant permanent), Dr en Pharmacie, Diplôme Universitaire de podologie et orthopédie.
Elisabeth et Christian BUSSE ont été formés à l'École d'André PASSEBECQ depuis 1995 et parmi d'autres disciplines naturopathiques aux points de KNAP ; ils sont d'anciens étudiants du Dr Jeanine FONTAINE, médecin cardiologue et ont été formés en réflexologie par Hervé MEYER dès 1989.
Participation d'autres intervenants extérieurs :
- **HUCKERT Clarisse**, masseur kinésithérapeute DE, Certifiée de l'École Plantasanté en Naturopathie, Phyto-aromathérapie, aromathérapie intensive, Fleurs de Bach, Réflexologie pluridisciplinaire.
- **Nathalie FONDERE**, Certifiée de l'École Plantasanté en Naturopathie, Phyto-aromathérapie, Réflexologie pluridisciplinaire et énergéticienne.
- **Adeline WEIBEL**, réflexologue, Certifiée de l'École Plantasanté, lecture psycho-émotionnelle des pieds et autres intervenants en fonction des disponibilités.



L'encadrement

L'encadrement est exercé par **Christian BUSSER**, directeur de l'École, docteur en pharmacie et en ethnologie, réflexologue formé, enseignant et praticien dans toutes les techniques réflexologiques enseignées, ancien directeur de recherche, de laboratoire et producteur de plantes médicinales, ancien pharmacien d'officine, et formateur en Facultés de pharmacie, de médecine et d'ethnologie, et dans diverses écoles privées en phyto-aromathérapie, membre fondateur de l'Association française d'aromathérapie clinique (AFAC) et par **Elisabeth BUSSER**, docteur en pharmacie, réflexologue, enseignante en facultés de pharmacie, sciences, et dans diverses écoles privées en phyto-aromathérapie, Fleurs de Bach, et en techniques de préparations à base de plantes y compris pour des ONG.

5

Lieu de l'action

Ecole Plantasanté, 31 route de Grendelbruch 67560 ROSHEIM sous réserve de modification du lieu des stages.

Progression pédagogique de la formation

L'apprentissage s'organise en **plusieurs sessions** de cours en présentiel, qui vous permettront d'acquérir les connaissances de base en vue de l'obtention du certificat de Réflexologue. Lors de chaque session, vous aborderez un bloc thématique qui vous permet progressivement d'apprendre et de rajouter des strates de complexité à votre compréhension du corps humain.

Chaque session est agrémentée de cours théoriques, de cas pratiques, d'ateliers, de travaux dirigés et de mises en situations professionnelles, qui vous permettront de toujours faire le lien entre théorie et pratique, pour viser une autonomie idéale en tant que praticien !

Au début de chaque cours, une série de photocopiés vous seront distribués, afin de vous fournir des ressources théoriques à conserver et à réutiliser.

Le détail de chaque session

L'ordre des sessions et leur sens général est constant. Les intervenants s'adaptent à l'avancement des acquisitions par le groupe et peuvent être amenés à modifier l'ordre à l'intérieur d'une session ; les formateurs cités plus haut interviennent en fonction de leur disponibilité au cours de la formation : la liste et l'ordre d'apparition à l'intérieur d'une session est susceptible d'intervention.

La répartition par blocs de compétence est la suivante :

Bloc 1 (Analyser la demande et élaborer un programme d'actions d'accompagnement réflexologique personnalisé) :

- 75h sur les informations de base (dont 25 en synchrone présentiel et 50 en asynchrone)
- 50 heures de formation asynchrone sur les systèmes physiologiques

Bloc 2 (Mettre en oeuvre des protocoles de relaxation et / ou de stimulation réflexes) : 200h dont :

- 150h de réflexologie pratique en synchrone présentiel
- 50h de travail complémentaire supervisé

Bloc 3 (Gérer, développer et promouvoir l'activité professionnelle de Réflexologue) :

- 50 heures de formation asynchrone sur l'installation



Les compétences qui sont développées en détail lors de la formation initiale du réflexologue à travers l'enseignement des savoirs, savoir-faire, savoir être et faire savoir sont les suivantes :

- a) Analyser une demande et acquérir les techniques d'accompagnement de la personne incluant éthique et déontologie
- b) Maîtriser les fondamentaux de la réflexologie : histoire, principes et théorie, processus et méthodologie
- c) Maîtriser les fondamentaux de l'anatomie et de la physiologie
- d) Maîtriser les différentes techniques de réflexologie : détente et relaxation, surtout réflexologie plantaire traitée puis approfondie lors de chaque session ; techniques réflexes complémentaires (dorsale et Knap, faciale, palmaire)
- e) Maîtriser les techniques d'accompagnement et de la relation d'aide
- f) Savoir préparer et gérer son activité professionnelle, assurer une veille métier et savoir communiquer avec les termes adaptés à la profession.

6

L'Ecole Plantasanté respecte et applique la norme AFNOR consacrée à la Réflexologie.



-	50 heures	Session 1 : Anatomie	Anatomie, physiologie, dysfonctionnements: tous les systèmes physiologiques avec leurs dysfonctionnements. 100 heures à distance en autonomie à votre rythme avec vidéos vivantes, photocopiés et accompagnement pédagogique.
Mercredi	17/02/2027	Session 2 : Réflexologie Plantaire	Histoire, repères, principes et théories de la réflexologie; Processus et méthodologie de la réflexologie : Les touchers, le déroulement d'une séance, les techniques de pression; Les techniques de détente et de relaxation, la phase de relaxation.
Jeudi	18/02/2027		Les techniques de réflexologie plantaire sur tous les systèmes physiologiques : le diaphragme ; les système urinaire, lymphatique, cardio vasculaire, digestif, respiratoire, locomoteur des différents étages, nerveux somatique, endocrinien, reproducteur masculin et féminin, le système nerveux central et les organes de sens, le système nerveux autonome (sympathique et parasympathique).
Vendredi	19/02/2027		
Samedi	20/02/2027		
Dimanche	21/02/2027		
Lundi	19/04/2027	Session 3 : Points de KNAP	Révision plantaire et approfondissement, retour d'expériences. Anatomie palpatoire.
Mardi	20/04/2027		Pratique des 18 points majeurs de Knap et recherche, repérage exact de ces 18 points dans l'ordre conseillé.
Mercredi	21/04/2027		
Jeudi	22/04/2027		
Vendredi	23/04/2027		
Lundi	27/09/2027	Session 4 : Palmaire	Podologie et anatomie du pied, dysfonctionnements; les huiles végétales en réflexologie.
Mardi	28/09/2027		Approfondissement réflexologie plantaire et Knap.
Mercredi	29/09/2027		Lecture psycho-émotionnelle du pied et actions réflexologiques.
Jeudi	30/09/2027		Réflexologie palmaire, lecture des ongles et dysfonctionnements.
Vendredi	01/10/2027		La main : vision ayurvédique et superposition des zones et des lignes de la main en réflexologie palmaire.
Mercredi	05/01/2028	5 ^{ème} session	Correspondances et synergies entre les réflexothérapies étudiées.
Jeudi	06/01/2028		Chakras sur pied mains et points de Knap, actions réflexologiques Psychologie et dysfonctionnements des chakras les mudras et leur action réflexologique sur la main.
Vendredi	07/01/2028		Points mineurs de Knap et réflexologie faciale: approfondissement neuroposture, langage émotionnel pied et colonne vertébrale; bases de décodage; abord des dysfonctions des grands systèmes physiologiques.
Samedi	08/01/2028		
Dimanche	09/01/2028		
-	50 heures	6 ^{ème} session	Savoir gérer son activité professionnelle Réussir son installation, réseaux sociaux, tunnels de vente.



			Analyser une demande et acquérir les techniques d'accompagnement.
Mercredi	05/04/2028	7 ^{ème} session	Libérations émotionnelles, Huiles essentielles et Fleurs de Bach en réflexologie. La gestion du stress: dysfonctions et zones impactées.
Jeudi	06/04/2028		Révision plantaire et approfondissement de la méthode Dipkar Retour d'expériences. Travail de groupe : Cartes et protocoles par dysfonctions.
Vendredi	07/04/2028		Pratiques réflexologiques avec les huiles essentielles.
Samedi	08/04/2028		Réflexologie plantaire et pratique d'ensemble de la méthode Dipkar.
Dimanche	09/04/2028		Poursuite du travail de groupe sur les protocoles. Examen pratique.
-	50 heures	8 ^{ème} session	Travail complémentaire supervisé par groupes puis à deux selon indications données en cours; cas pratiques.

Anatomie-Physiologie : Cette session de formation correspond à 50 heures de travail, avec supports de cours, et de vidéos mises à disposition sur la Plateforme Pédagogique de l'École Plantasante (disponible 7j/7, 24h/24). Cette session vous permettra d'acquérir toutes les bases essentielles sur le sujet, en toute sérénité, et en autonomie durant votre formation de Réflexologue

Les cours auront lieu de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 en présentiel (sauf mention contraire).

Les examens se dérouleront en avril 2028.

**Le détail par session :**

✓ **Cours d'anatomie, de physiologie 50 heures** avec alternance d'ateliers pratiques (localisations, fonctionnement du corps humain, et principaux dysfonctionnements courants), sachant que les repères anatomiques des muscles, tendons et nerfs seront revus dans la 3ème partie.

Cours théoriques avec travaux dirigés et travaux pratiques d'anatomie, de physiologie dans le but de bien comprendre les grandes fonctions du corps humain (système respiratoire, uro-génital, locomoteur, cardiovasculaire, métabolique, digestif, dermatologique, immunitaire, endocrinien et nerveux) et les manifestations des dysfonctionnements courants.

En appui de ce cours et de l'anatomie palpatoire, vous approfondirez l'anatomie, la physiologie et les dysfonctionnements à distance sur la base de photocopies de travaux dirigés, d'autoévaluations et de QCM.

✓ **Réflexologie plantaire et podologie.**

1^{er} au 5^{ème} jour : réflexologie plantaire. Les objectifs :

Acquérir les bases de la réflexologie plantaire.

Maîtriser les différentes techniques manuelles.

Evaluer et adapter une prise en charge personnalisée.

Déroulement progressif des 4 jours : les touchers, histoire de la réflexologie plantaire, repères de la cartographie plantaire avec synthèse des éléments provenant du Dr Bell de Leipzig au XVI^{ème} siècle, du Dr Fitzgerald d'Ingham et successeurs et des médecines traditionnelles extrême orientale dont la chinoise ; le déroulement d'une séance, les techniques de pression ; la phase de relaxation ; tous les systèmes physiologiques (le diaphragme ; les système urinaire, lymphatique, cardio vasculaire, digestif, respiratoire, locomoteur des différents étages, nerveux somatique, endocrinien, reproducteur masculin et féminin, le système nerveux central et les organes de sens, le système nerveux autonome (sympathique et parasympathique) ; modèle de protocole global en réflexologie plantaire.

En appui de ce cours et de l'anatomie palpatoire, vous ferez 10h d'approfondissement d'anatomie, physiologie et sur les dysfonctionnements à distance sur la base de photocopies et en travaux dirigés, autoévaluations.

Dates : Ma 17 au Di 21 février 2027 puis chaque participant traitera concrètement 2 cas pratiques = 2 personnes (2 séances par personne) ; ces 2 cas pratiques seront à présenter par écrit pour le cours suivant (2 pages/personne).

✓ **Points de KNAP et points de digitopressure répartis sur l'ensemble du corps.**

1^{er} jour : Réflexologie plantaire, suite.

Anatomie et repères pratiques des principaux muscles et tendons, nerfs ou plexus nerveux ou de points d'acupuncture : pratique et recherche.

2^{ème} au 5^{ème} jour : Réflexologie plantaire et points de Knap : pratique et recherche, repérage exact des 18 points majeurs de KNAP dans l'ordre conseillé, puis pratique et recherche des premiers points mineurs (réflexologie faciale, points du visage et de la tête, du torse, du dos, du bras, de la jambe et des douleurs rhumatismales de l'épaule). Les points de KNAP correspondent à des muscles ou groupes musculaires, habituellement tendus sans relaxation suffisante et/ou des nerfs ou plexus nerveux. Ce sont souvent des zones de moyenne intensité douloureuse. Certains de ces points correspondent à des points d'acupuncture et se trouvent sur des trajets nerveux détaillés au cours de la semaine.



Dates : Lu 19 au Ve 23 avril 2027 puis sur la base des cours précédents chaque participant traitera concrètement 2 cas pratiques = 2 personnes (2 séances par personne) ; ces 2 cas pratiques seront à présenter par écrit pour le cours suivant (2 pages/personne).

✓ **Réflexologie palmaire**

Les grandes correspondances entre les techniques de réflexologie plantaire, palmaire, de posturologie et sur les points de KNAP permettent à la fois d'effectuer un bilan réflexologique cohérent et de les mettre en relation avec les conclusions scientifiques les plus avancées en neurologie, rhumatologie :

1^{er} jour : Reprise des correspondances entre les points de KNAP et la réflexologie plantaire selon protocole. Premières explications sur la réflexologie palmaire.

2^{ème} jour : La main : la pratique de la réflexologie palmaire.

3^{ème} jour : éléments de podologie : étude anatomique et fonctionnelle du pied, pied creux, pied plat et tous les états intermédiaires ; rôles de la cheville et des genoux (genu valgum, genoux en varus...). Interprétation symbolique de l'ensemble du pied. Réflexologies et Fleurs de Bach.

4^{ème} jour : Pratique conjointe de la lecture des lignes de la main (lignes, zones, signes et points et lecture des tempéraments) en correspondance avec la réflexologie palmaire et en tenant compte des dernières avancées à la fois de la réflexologie et de la science).

Lecture des ongles : dysfonctionnements et interprétation des ongles, miroirs de vitalité.

5^{ème} jour : Lecture psycho-émotionnelle du pied.

Dates : Lu 27 septembre au Ve 01 octobre 2027 puis sur la base des cours précédents chaque participant traitera concrètement 2 cas pratiques de réflexologie palmaire avec un peu de la méthode KNAP en complément sur des points jugés utiles ; profitez-en aussi pour vérifier si des points de dysfonctionnements ne sont pas sensibles sur la main et s'ils le sont sur le pied et réciproquement (notez aussi que parfois la zone sur la main est très petite et qu'il faut parfois la chercher précisément un peu plus en profondeur !). Ainsi sur la base de tous les cours précédents chaque participant traitera concrètement 2 cas pratiques = 2 personnes (2 séances par personne) ; ces 2 cas pratiques seront à présenter par écrit pour le cours suivant (2 pages/personne).

✓ **Réflexologie et chakras** (ou centres d'énergie qui « nourrissent » les points particuliers du corps et les méridiens) :

Réflexologie plantaire et faciale. Théorie, ressentis et pratique sur ces zones. Mudras et action réflexologique. Les points mineurs de Knap et la réflexologie faciale. La pratique de toutes les correspondances dans les problèmes de vitalité (avec l'appui de l'aromathérapie) entre les techniques de réflexologie plantaire, palmaire, de posturologie et sur les centres d'énergie permettent à la fois d'effectuer un bilan réflexologique cohérent et de les mettre en relation avec les conclusions scientifiques les plus avancées en neurologie, rhumatologie et physique/médecine quantique ; podologie, posturologie et neuroposture ; les libérations psychologiques :

1^{er} jour : Correspondances et synergies entre les réflexothérapies étudiées, et la digitoponcture des points de KNAP.

2^{ème} jour : les chakras ou grands centres d'énergie du corps, la manière de les appréhender et de les soutenir. Psychologie et dysfonctionnements des chakras, ressentis et pratique sur ces zones. Mudras et action réflexologique.

3^{ème} au 5^{ème} jour :

Points mineurs de Knap et réflexologie faciale. Posturologie et neuro-posture : le travail pratique sur la posture est important dans ce cours : son influence sur la système nerveux (et donc sur une circulation optimale des influx nerveux et sur les douleurs au niveau des points de KNAP, de certains méridiens, et d'autres points sur les pieds, les mains, les oreilles) est largement démontrée par la science.



Le langage émotionnel du corps : vertèbres et émotions ; organes et émotions ; vertèbres et organes selon les zones vertébrales ; les dermatomes ; les approches de décodage française et allemande.

Comment aborder les problèmes de dysfonctionnements des grands systèmes physiologiques (respiratoire, circulatoire, endocrinien, nerveux...).

Les HE importantes en réflexologie : l'appui de l'aromathérapie (une formation dans ce domaine est conseillée à ceux qui souhaitent l'utiliser en lien avec la réflexologie).

Comment accompagner les libérations psychologiques à l'occasion de la pratique complète de ce cursus (la formation en Fleurs de Bach 1er niveau au moins est vivement conseillée et est un grand atout parmi d'autres moyens évoqués). Présentation du questionnaire de base.

Remise du polycopié sur le module d'accompagnement à l'installation incluant posture professionnelle, déontologie, exercices illégaux ; gestion ; démarche commerciale) à distance qui représente 40h de travail qui sera complété par une synthèse et des échanges pendant la dernière session.

Dates : Me 05 au Di 09 janvier 2028 puis sur la base des cours précédents chaque participant traitera concrètement 2 cas pratiques avec des méthodes DIPKAR de votre choix en intégrant pour les 2 personnes le langage émotionnel du corps (et si vous connaissez les fleurs de Bach ou l'aromathérapie des conseils avec cet appui) = 2 personnes (2 séances par personne) ; ces 2 cas pratiques seront à présenter par écrit pour le cours suivant (2 pages/personne).

Réussir son installation 50 heures

Pratique et Protocoles

Pratique des différents protocoles selon les données de l'ensemble du cours et avec toutes les correspondances : pied, main, corps et points de Knap, centres d'énergie, vertèbres, organes, somatisations et émotions... Bibliographie et études internationales et/ou hospitalières utiles en réflexologie. Réussir l'installation du réflexologue. Evaluation pratique sur le socle de connaissances et sur la pratique d'une heure de réflexologies.

1^{er} au 5^{ème} jour : la qualité de l'ensemble de la formation est conditionnée par l'investissement personnel de chaque stagiaire à être actif lors des nombreux ateliers pratiques et en travail de groupe hors cours. L'examen pratique a lieu lors de cette 6^{ème} partie.

Puis sur la base des cours précédents chaque participant traitera concrètement 2 cas pratiques avec divers éléments de la méthode DIPKAR ; profitez-en aussi pour vérifier si des points de dysfonctionnements ne sont pas sensibles sur la main ou en points de Knap et s'ils le sont sur le pied et réciproquement. Ainsi sur la base de tous les cours précédents chaque participant traitera concrètement 2 cas pratiques = 2 personnes (2 séances par personne) ; ces 2 cas pratiques seront à présenter par écrit pour le cours suivant (2 pages/personne).

Dates : Me 05 au Di 09 avril 2028



✓ Travail complémentaire dirigé supervisé par groupes puis à deux selon indications données en cours; cas pratiques.

Travaux dirigés sur 50 heures avec rédaction d'un compte rendu comprenant une explication sommaire que vous donnerez de la méthode Dipkar (réflexologie plantaire surtout, points de Knap qui peut être rédigé déjà à l'issue de ces 2 cours) à un client, comprenant une carte dessinée par votre main de réflexologie plantaire avec un compte rendu et commentaires de cette pratique à 2 personnes.

Cas pratiques d'entraînement après la 6^{ème} partie : 2 cas pratiques de personnes traitées en 3 séances chacune, avec des éléments variés de la méthode DIPKAR, par chaque participant au cours ; résumé de 20 entraînements complémentaires dont la teneur sera expliquée lors du cursus.

Le compte rendu complet de 20 pages minimum (travaux dirigés et cas pratiques d'entraînement) est à envoyer en version papier et en PDF à Dominique Matt Delaume et à secretariat@plantasante.fr : à présenter par écrit au plus tard 6 mois après la fin de la 6^{ème} partie pour obtenir le Certificat de Réflexologie pluridisciplinaire de l'Ecole Plantasanté. Ce Certificat de l'Ecole Plantasanté sera remis aux participants ayant participé activement à tous les cours et évaluations.

Le cursus comprend par conséquent :

Un cours d'anatomie physiologie et dysfonctionnements de 50 heures mais aussi 25h d'anatomie palpatoire en présentiel (dont 14h avec un kinésithérapeute), et approfondissement à distance sur la base de photocopies et en travaux dirigés.

150h de réflexologie pratique réparties sur l'ensemble de la formation.

Un module d'accompagnement à l'installation incluant posture professionnelle, déontologie, exercices illégaux ; gestion ; démarche commerciale) à distance sur 50h avec synthèse et échanges pendant les cours en présentiel.

Travail complémentaire dirigé supervisé sur 50 heures.

50 cas d'entraînement de 45 minutes dont 30 entraînements cités après les cours et 20 entraînements complémentaires dont la teneur sera expliquée lors du cursus.

Mots clés : réflexologie plantaire ou palmaire, digitopuncture et points de Knap, chiologie ayurvédique ou étude des formes de la main et des ongles, chakras ayurvédiques, onychodiagnostic, aromathérapie.

Origine du nom de la méthode DIPKAR ? Des initiales des mots suivants à la base de l'architecture de ces cours : Digitopuncture - Points de Knap - Avancée (par la synthèse des données traditionnelles et scientifiques Avancées ; et A d'inspiration Ayurvédique) - Réflexologies.

Le suivi de l'exécution du programme

Evaluations pratiques effectuée durant la formation.



Appréciation des résultats : Certificat

Les évaluations théoriques et pratiques sont réalisées en cours de formation.

Une évaluation finale permet de valider les trois blocs de compétences :

- Démonstration des compétences lors de séance initiale ou de suivi, avec choix judicieux des techniques réflexologiques adaptées pour garantir une prise en charge sûre et efficace des personnes.
- Des examens pratiques afin de mettre en œuvre diverses techniques réflexologiques dont l'examen pratique au cours de la dernière partie (avril 2027): pratique en présence du Responsable de la formation.
- Des évaluations écrites sur les contenus cités dans les blocs de compétences dont les éléments d'anatomie physiologie et sur les techniques réflexologiques entre autres.
- Des mises en situation professionnelle
- Les analyses et présentations d'études de cas d'entraînement : sur la base des sessions chaque étudiant traitera 50 cas pratiques . Tous les résumés des cas d'entraînement devront avoir été remis pour obtenir le Certificat.
- La constitution d'un rapport d'activité professionnelle : collecte d'éléments probants pour attester que les objectifs d'apprentissage ont été atteints (voir travail complémentaire supervisé). L'animation de conférence et d'ateliers. L'étude de marché

La validation de tous ces éléments de la formation permet l'obtention du certificat suivant :

« **Certificat de Réflexologie Pluridisciplinaire de l'École Plantasanté** ».

Procédure de validation du Certificat

Remise du certificat :

Le Certificat de l'École Plantasanté sera remis aux participants ayant participé activement à tous les cours, validé les évaluations et sur présentation du document certifiant que vous avez effectué la formation de **Premiers Secours Citoyen (PSC)** – (Formation à votre charge) **datant de moins de 5 ans**, par exemple auprès de la Sécurité Civile ou de la Croix Rouge Française ou tout autre organisme de formation professionnelle compétent.

Portée du certificat et limites de l'exercice de la profession de Réflexologue

La législation actuelle permet à des non-médecins et des non-pharmaciens de vendre les 5 catégories de produits naturels en vente libre cités dans le programme pédagogique, et de les conseiller, à condition de ne pas conseiller de plantes médicinales sous monopole pharmaceutique, ni de pratiquer l'exercice illégal de la médecine en diagnostiquant des maladies ou en utilisant des allégations santé relevant de l'exercice médical.

Le Certificat de l'École Plantasanté, en plein accord avec la volonté gouvernementale de libéraliser ce secteur d'activité hors monopole pharmaceutique, permet légalement de conseiller ces 5 catégories de produits naturels.

Comme tous les instituts où sont enseignées les médecines non conventionnelles (terme retenu par la Communauté Européenne) en France, l'École Plantasanté ne peut délivrer de diplôme d'État. Toutefois, le Certificat présente une valeur intrinsèque, tenant au parcours officinal de pharmacie, universitaire, de recherche et d'enseignement des animateurs de l'École Plantasanté : Christian et Elisabeth Busser ainsi que les autres intervenants.

ECOLE PLANTASANTE SARL au capital de 22000 Euros

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 42 67 04246 67 auprès du Préfet de la Région Alsace

Siège social : 2A, rue du Maréchal Koenig 67210-Obernai

RCS STRASBOURG : 51131066600017 NAF : 8559A

Mail : planta@plantasante.fr

Tél. répondeur : 06.45.33.75.04 Date du document : 11/06/2026



L'École Plantasanté a participé aux débats de la norme AFNOR réflexologues et fait partie des premiers membres actifs dès 2015 du Syndicat des professionnels de la Naturopathie (SPN), seul organisme représentatif de la profession de Naturopathe mais aussi d'autres professions de médecine non conventionnelle (**comme les Réflexologues**) face aux pouvoirs publics et tous les programmes sont réalisés en plein accord avec le SPN, parfaitement au fait des évolutions de la réglementation ou de la profession.

Connaissances transversales à l'ensemble des modules

A l'issue de la formation, grâce à notre pédagogie et à notre approche globale des matières enseignées, vous serez capables de mobiliser vos connaissances et de faire des liens dans de nombreuses disciplines transversales.

Conditions générales de rétractation, désistement, abandon, report, annulation

L'Étudiant.e dispose d'un délai de 14 jours, à compter de la date de signature du document d'inscription pour se rétracter sans frais, à condition que ce délai couvre la période avant le début de la formation. Dans le cas contraire, le délai de rétractation est limité au nombre de jours avant le début de la formation.

La demande devra être faite par email sur l'adresse : planta@plantasante.fr, ou par courrier au 2A rue du maréchal Koenig 67210 Obernai.

Conditions applicables en cas de résiliation du fait de l'Étudiant.e :

- Si la formation débute dans moins de 10 jours au moment de la demande l'Étudiant.e sera redevable de 25 % du prix de la formation.
- Si la formation a déjà débuté l'Étudiant.e sera redevable de 50 % du montant des factures restant à émettre au moment de la demande.

Les arrhes resteront acquises par l'École Plantasanté.

Toute demande de report de formation faite par l'Étudiant.e pourra être étudiée. Les mêmes règles que les désistements s'appliqueront à cette dernière. Le report pourra se faire sous réserve de la disponibilité d'une session de formation similaire ultérieure.

En cas de force majeure (refus de congé pour formation par l'employeur / perte d'emploi ou mutation entre l'inscription et le début de la formation / maladie ou décès du stagiaire, d'un proche / interruption des transports empêchant le déplacement), tout remboursement des sommes avancées se fera exclusivement sur justificatif d'indisponibilité (document à en-tête signé par l'employeur ; justificatif des transports ; certificat médical ; attestation de décès).

En cas de résiliation du contrat du fait de l'École Plantasanté :

- Si la formation n'a pas encore débuté, le remboursement de l'intégralité des prestations payées et non réalisées sera effectué.
- Si la formation a déjà débuté, il vous sera proposé le remboursement des sommes avancées seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.
- Si la formation est reportée à une date ultérieure après votre inscription, un remboursement de l'intégralité des prestations payées sera possible, ou l'école conservera cette somme pour vous permettre de participer à une session ultérieure au programme identique ou valable pour toute autre formation.



Cas de différend

En cas de litige, les cocontractants conviendront, préalablement à toute action en justice, à une réunion amiable au siège de l'École Plantasanté sur les sujets litigieux, préalablement exposés à l'École Plantasanté par écrit.

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, voici les coordonnées du médiateur de la consommation dont relève l'organisme de formation : CNPM, médiation de la consommation - 27 Avenue de la Libération - 42400 SAINT CHAMOND - Tél. 09 83 24 74 88.

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés suite à la médiation, le tribunal de Strasbourg sera seul compétent pour régler le litige.

Modalités de paiement

La validation de votre inscription se fera après réception de votre dossier complet, avec réception des arrhes d'un montant de 380 €.

Pour le règlement de votre formation, vous êtes libres d'opter pour un règlement par **virement**, en **espèces**, ou par **chèque** à l'ordre de l'École Plantasanté (les chèques ne sont valables qu'un an après la date indiquée sur ces derniers).

L'étudiant s'engage à verser à l'École Plantasanté, au titre de sa participation à la formation, et en contrepartie des actions de formation réalisées, une somme correspondant aux frais de formation selon le tarif ci-dessous :

- Le tarif « **Inscription Individuelle** » est un tarif préférentiel qui s'applique à l'étudiant(e) lorsque celle-ci ou celui-ci finance personnellement sa formation : **3479.70 €** net de taxes pour l'ensemble de la formation. Ce montant comprend les arrhes d'un montant de **380 €** à l'inscription, puis **mensualisation** (selon échéancier plus bas, voir pour le montant des mensualités).

- Le tarif « **Convention de Formation Professionnelle** » :

Le tarif conventionnel est de 4680.00 € net de taxes : voir convention (envoyée sur demande).

Ce tarif de référence s'applique à la formation continue des salariés : les conventions avec devis et tarif formation professionnelle concernent une prise en charge par l'employeur ou un organisme externe, par exemple dans le cas d'un financement par un OPérateur de COmpétences (OPCO), d'un financement par une entreprise, d'un plan de licenciement, ou de toute autre solution de financement par une structure tierce. Envoi des documents sur demande par mail sur l'adresse : planta@plantasante.fr. Les Congés Individuels de Formation (CIF) sont remplacés depuis 2019 par le PTP (projet de transition professionnelle) ; le PTP comme le compte personnel de formation (CPF) ne concernent pas les formations de médecine non conventionnelle.

Un accompagnement dans votre recherche de prise en charge financière (France Travail, OPCO, etc.) peut vous être proposé. Pour en connaître les modalités pratiques, merci de contacter le secrétariat de l'école Plantasanté : planta@plantasante.fr en exposant votre situation.

**Engagement par Virements à effectuer à l'École Plantasanté**

À remplir uniquement si la formation est financée par un tiers :

Formation **Réflexologie Pluridisciplinaire 2027/2028** financée par :

Nom – Prénom : _____

3479.70 € net de taxes au total selon contrat :

16

Si vous optez pour un règlement par virement bancaire, les montants sont à régler sur le compte de l'École Plantasanté en indiquant comme libellé pour le virement :

« **RE-2027** suivi du nom et prénom du stagiaire » (et non du payeur) :

Ecole Plantasanté :

BNP PARIBAS OBERNAI (01387)

19 RUE DU MARCHE

67210 OBERNAI

RIB : 30004 01387 00010091956 70

IBAN : FR76 3000 4013 8700 0100 9195 670

BIC : BNPAFRPPXXX

Selon Devis :

3479,70 € nets de taxes pour 25 jours soit 175 heures de formation en présentiel

Année 2027 : sur 15 jours, soit 105 heures

380 € d'arrhes + 1859,82 € nets de taxes

Année 2028 : sur 10 jours, soit 70 heures

1239,88 € nets de taxes



Échéancier de paiement

Lors de l'inscription, vous vous engagez à verser 380€ d'arrhes.

Le règlement de la formation est ensuite prévu selon l'échéancier suivant :

Arrhes lors de l'inscription :		380,00 €
	Date	Montant
Échéance 1	01/02/2027	169,12 €
Échéance 2	01/03/2027	169,07 €
Échéance 3	01/04/2027	169,07 €
Échéance 4	01/05/2027	169,07 €
Échéance 5	01/06/2027	169,07 €
Échéance 6	01/07/2027	169,07 €
Échéance 7	01/08/2027	169,07 €
Échéance 8	01/09/2027	169,07 €
Échéance 9	01/10/2027	169,07 €
Échéance 10	01/11/2027	169,07 €
Échéance 11	01/12/2027	169,07 €
		Année 2027 : 2239,82 €
Échéance 12	01/01/2028	309,97 €
Échéance 13	01/02/2028	309,97 €
Échéance 14	01/03/2028	309,97 €
Échéance 15	01/04/2028	309,97 €
		Année 2028 : 1239,88 €
		Total Formation : 3479,70 €

NB : Pour des raisons pratiques, il est préférable d'opter pour un règlement par virement bancaire. Toutefois, si vous le préférez, il est également possible de **régler par chèque, ou en espèces**, en respectant les échéances ci-dessus. Par ailleurs, il est également possible de régler votre formation en avance, par année, ou par trimestre par exemple.



Centre de formation en Naturopathie, Phyto-Aromathérapie,
Réflexologie, Fleurs de Bach et Médecines naturelles

www.plantasante.fr

Devis de la formation Réflexologie Pluridisciplinaire 2027

Du 17 février 2027 au 09 avril 2028.

de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00, soit 175 heures de formation en présentiel sur 25 jours.

Année 2027 : soit 105 heures de formation en présentiel sur 15 jours

Année 2028 : soit 70 heures de formation en présentiel sur 10 jours

Tarif : 3479.70 € net de taxe



Le présent contrat prend effet à compter de la date de la signature et prendra fin le dernier jour de la formation selon programme.

Pour valider votre inscription, vous devez :

- **Envoyer 2 exemplaires signés de ce contrat à l'adresse suivante :**
ECOLE PLANTASANTE
2A rue du Mal Koenig
67210 OBERNAI

Un exemplaire signé par l'École Plantasanté vous sera rendu en début de formation.

19

- **Cocher la case suivante :**

- J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'École Plantasanté joint à ce contrat et l'avoir accepté.

Fait en double exemplaire à :

le :

Le stagiaire écrit de manière manuscrite, date et signe :

« **Lu et approuvé ; je m'engage à mettre en place un virement permanent selon l'échéancier ci-dessus** »

Signature :

Signature de Christian BUSSE, ou
Elisabeth BUSSE
Gérants de l'École Plantasanté

Je joindrai après le délai de rétractation :

- 1 chèque de 380 € d'arrhes à l'ordre de l'École Plantasanté pour valider mon inscription.

Pour le règlement de votre formation, vous êtes libres d'opter pour un règlement par **virement**, en **espèces**, ou par **chèque** à l'ordre de l'École Plantasanté (les chèques ne sont valables qu'un an après la date indiquée sur ces derniers).